



**Budget 2012 du Gouvernement du Québec**

## **Investissement dans les soins à domicile : le RPCU applaudit**

Québec, 20 mars 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) réagit au dévoilement du budget par le ministre des Finances, Raymond Bachand, à l'Assemblée nationale aujourd'hui.

### **Investissement en soins à domicile**

Le RPCU se réjouit des mesures qui, dans la continuité du plan de services intégrés pour les personnes âgées, renforcent la dispensation de soins à domicile et la création de places en hébergement pour personnes âgées, en ressources intermédiaires et en soins de longue durée. Toutefois, le RPCU se demande comment les résultats seront atteints et comment seront-ils mesurés?

*« Nous sommes d'accord avec ces mesures mais les sommes prévues au dernier budget n'ont pas été totalement dépensées »* a rappelé le directeur général du RPCU, Monsieur Pierre Blain. *« Le RPCU souhaite surtout que les établissements revoient certaines coupures en cours et investissent rapidement l'argent prévu dans ces services essentiels pour les aînés les plus vulnérables »* a-t-il ajouté.

### **Taxe santé**

Se référant aux constats du vérificateur général sur la contribution santé (taxe santé) instaurée en 2010, laquelle est passée de 25 \$ par citoyen à 200 \$ en 2012, Monsieur Blain a dit souhaiter que le ministère de la Santé et des Services sociaux dépensent l'argent du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) en accord avec sa raison d'être.

*« Avec cette taxe, les usagers du réseau de la santé, donc à peu près tous les Québécois, s'attendent à ce que cet argent serve entièrement aux fins auxquelles elles sont prévues par la loi. Si cet argent n'est pas totalement dépensé comme il se doit, ce sont les usagers eux-mêmes qui sont les premiers perdants »* d'affirmer Monsieur Blain.

### **Accessibilité aux services**

L'accessibilité aux soins de santé demeure un problème épineux pour les usagers et le RPCU se demande comment le présent budget y répondra et quand les Québécois auront-ils finalement accès à un médecin de famille?

### **Régimes de retraite**

En revanche, les annonces sur les régimes de retraite permettront de lutter contre l'appauvrissement des personnes âgées, ce qui est un pas dans la bonne direction. Toutefois, il faudra que tous, entreprises et citoyens, consentent à cet effort. Mais qu'arrivera-t-il aux plus démunis, à ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui ne peuvent contribuer?

### **Profil de l'organisme**

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

**Renseignements :** Pierre Blain, directeur général  
Myriam Lapointe, chargée de communications  
514 436-3744, [www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca)